

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023

D.CN.2023-59

**OBJET : MANDAT SPÉCIAL AUX ÉLUS MUNICIPAUX POUR DÉPLACEMENT À
CHELTENHAM (ROYAUME-UNI)**

Rapporteur : Jean-François DEGENNE

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le **31 MARS 2023**

Délibération publiée le 3 avril 2023

Le vingt sept mars deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt mars deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, AVET LE VEUF Elodie, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CECCHINEL Lola, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GÉRY Fabien, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, JULIEN Charlotte, KRIVOBOK Nicolas, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAGE Sophie, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PESSEY Tony, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SAUTY Yannis, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

ONT DONNÉ PROCURATION :

BANGUÉ Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), BOUVERAT Evelyne (pouvoir à COHEN Guillaume), DIJEAU Isabelle (pouvoir à LAYDEVANT Christiane), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), PEUGNIEZ Eric (pouvoir à DEGENNE Jean-François).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PESSEY Tony

D.CN.2023-59

OBJET : MANDAT SPÉCIAL AUX ÉLUS MUNICIPAUX POUR DÉPLACEMENT À CHELTENHAM (ROYAUME-UNI)

Rapporteur : Jean-François DEGENNE

Par délibération n° D.CN.2020-166 du 24 juillet 2020, le Conseil Municipal a défini les modalités de prise en charge et de remboursement des frais de missions et de déplacements applicables aux élus de la ville d'Annecy.

Cependant, des élus peuvent être appelés à représenter la Commune sur le territoire national ou international, pour des missions à caractère exceptionnel, temporaire et ne relevant pas de leurs missions courantes, accomplies dans l'intérêt communal. Ces missions doivent alors faire l'objet, préalablement à leur réalisation, d'un mandat spécial octroyé par délibération du Conseil municipal, à des élu(e)s nommément désigné(e)s.

En effet, en application des articles L.2123-18, R. 2123-22-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil municipal chargés de mandats spéciaux peuvent prétendre au remboursement de leur frais de repas, de nuitée et de transport, et des frais de visa électronique inhérents à ce déplacement, sur présentation de justificatifs des dépenses réellement engagées.

Dans le contexte des échanges entre Annecy et Cheltenham, jumelées depuis 1956, Sandra Holliday, Maire de Cheltenham, invite une délégation annécienne à se rendre dans sa cité, du 28 avril au 1^{er} mai 2023. Ce déplacement coïncidera avec la tenue du Festival de jazz de Cheltenham. Une rencontre avec les organisateurs du Festival, ainsi qu'une réunion de travail sont prévues pour identifier de nouvelles pistes de collaboration sur des thématiques d'intérêt mutuel.

Aussi, en application des articles L. 2123-18 et suivants du Code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **DONNER** mandat spécial à Samuel Dixneuf, Conseiller délégué au Patrimoine, Art et Histoire, Catherine PESSEY-MAGNIFIQUE du groupe « Annecy Respire » et Jean-Jacques PASQUIER du groupe « Pour Annecy, naturellement », dans le cadre d'un déplacement à Cheltenham, au Royaume-Uni, qui se déroulera du 28 avril au 1^{er} mai 2023 ;
- **AUTORISER** le remboursement aux élus susmentionnés des frais inhérents à cette mission, aux frais réels engagés et sur présentation des justificatifs de dépenses.

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Pour : 69 voix
Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance
PESSEY Tony
Signé électroniquement par :
Tony PESSEY
Date : 31/03/2023
Qualité : Conseiller municipal

Pour extrait conforme
Par délégation du Maire
Signé électroniquement par :
Christelle BRANDO
Date : 31/03/2023
Qualité : Cheffe de service



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.